

L'Adresse—M. Friesen

doit défendre les crédits, et on espère tous pouvoir augmenter le montant des crédits qui sont affectés à ces divers programmes. Mais, je dois avouer que le ministre d'État à la Jeunesse devrait aller même plus loin dans ce sens-là, parce que j'ai dénoté 87 programmes fédéraux qui affectent directement et indirectement la jeunesse. Et j'espère qu'elle aura certainement un rôle de coordination de nos initiatives auprès de cette clientèle-là, parce que je ne serais pas surpris que certains programmes... qu'un programme contredise l'autre, et dans ce sens-là, avec la vue d'ensemble, pas nécessairement la responsabilité administrative comme telle, mais certainement l'élaboration des politiques, l'élaboration des critères, et s'assurer que ces programmes-là répondent aux besoins d'aujourd'hui et qu'ils soient en fait remis à neuf, repensés, et que les crédits soient augmentés si possible.

M. Dupras: J'aimerais poser une deuxième question à mon collègue de Shefford (M. Lapière) à savoir devant le désenchantement des étudiants actuellement, dans la province de Québec en tout cas, pour ce qui est de la gestion du programme de bourses, je me demande si cela ne serait pas une occasion pour un nouveau ministre de se pencher sur cette question fort sérieuse pour les jeunes étudiants, les jeunes étudiants de Québec, et peut-être remettre sous la juridiction fédérale l'administration, la gestion des programmes de bourses aux jeunes étudiants de la province de Québec aux niveaux secondaire, collégial et universitaire.

M. Lapière: Monsieur le Président, je pense que mon collègue vient de soulever un point fort important, et quand on parlait de l'accessibilité à l'éducation postsecondaire un peu plus tôt, je dois dire que toute la question des prêts et bourses aux étudiants est devenue fort importante. Et, actuellement, on sait l'insatisfaction qu'il y a non seulement au niveau de l'administration, mais aussi au niveau des critères, et on sait fort bien la grande participation du gouvernement canadien dans cela.

Je sais que, actuellement, il y a des discussions au niveau des prêts et bourses. Personnellement je préférerais que les choses soient claires. Et si le gouvernement canadien offre une participation, j'aimerais mieux qu'il le fasse directement à l'étudiant, comme cela se fait partout ailleurs au Canada. Et, dans ce sens-là, je pense que cela devrait être réexaminé parce que, actuellement, je dirais qu'il n'y a pas 10 p. 100 des étudiants québécois qui sont même au courant du fait que le gouvernement fédéral participe à leur programme de prêts et bourses. Étant aussi probablement un des seuls députés qui est encore en train de payer son prêt et bourse, je pourrais dire qu'il y a énormément de problèmes administratifs à ce moment-ci. Je dois avouer que je n'ai jamais reçu de correspondance qui me disait que le gouvernement canadien participait à nos prêts et bourses et, dans ce sens-là, quand je parlais de la nécessité de l'information gouvernementale, je suis convaincu que c'est une des choses que l'on devrait faire, notre action est clairement identifiée dans ce domaine-là et, si possible, il faudrait rendre les critères beaucoup plus justes et beaucoup plus équitables.

[Traduction]

Le président suppléant (M. Guilbault): Y a-t-il d'autres questions ou observations? Débat. Le député de Surrey-White Rock-Delta-Nord (M. Friesen).

M. Benno Friesen (Surrey-White Rock-Delta-Nord): Monsieur le Président, j'avais toujours pensé que le vol était un

délit criminel dans ce pays, jusqu'à ce que j'entende le député de Labelle (M. Dupras) poser ces questions au député de Schefferville.

Une voix: Shefford.

M. Evans: C'est un lapsus freudien.

M. Friesen: Le député a légalisé une profession plutôt mal considérée ailleurs. Mais je suppose que lorsqu'on est à court d'idées neuves, c'est une façon habile d'employer le temps de la Chambre.

C'est avec plaisir que je participe à ce débat sur le discours du trône, car c'est devenu un privilège assez rare que de pouvoir en critiquer un. Je suis arrivé ici, il y a environ 9 ans et demi; la première session a duré deux ans et, à cette époque, c'était un record pour le Commonwealth. Toutefois, ce n'était pas suffisant pour le gouvernement, il voulaient établir un nouveau record. A croire qu'il veut devenir le Wayne Gretzky des Parlements et détenir le record pour un moment. Cette session a donc duré près de quatre ans.

• (1720)

Comme je le disais, c'est un privilège assez rare que de pouvoir critiquer un discours du trône. Je ne dis pas cela en plaisantant, car nous pensons réellement que du fait de cette rareté, nous avons moins l'occasion de parler des grandes questions d'importance internationale. Le discours du trône est censé nous présenter le plan d'action du gouvernement. Si ce plan est suivi, les Canadiens ont une idée de la direction générale que le gouvernement désire prendre. Mais lorsqu'il n'y a pas de plan, il est impossible de savoir et le gouvernement peut proposer n'importe quelle mesure législative; il peut suivre n'importe quelle direction, puisqu'il n'en a fixé aucune. Si le gouvernement ne présente pas un discours du trône chaque année, il nous refuse, d'une façon subtile, le droit de participer à un débat sur la gestion du pays.

Je voudrais maintenant parler de l'amendement à la motion à l'étude, monsieur le Président. La motion est très claire, puisqu'elle déclare:

«La Chambre regrette d'informer Votre Excellence que vos ministres n'ont pas réussi à proposer de mesures qui déboucheraient sur des solutions durables et équitables aux difficultés imposées par le niveau élevé de chômage chronique que connaissent toutes les régions du Canada à la suite des années de mauvaise gestion économique par vos ministres.»

Puis il y a un amendement qui se lit:

... «et parce qu'ils ont insisté pour lutter contre l'inflation en provoquant délibérément le chômage chez des centaines de milliers de Canadiens.»

J'imagine facilement que les députés ministériels estiment cette motion beaucoup trop sévère et beaucoup trop générale, notamment les mots «provoquant délibérément le chômage chez des centaines de milliers de Canadiens». Au premier abord, on pourrait penser que c'est exagéré puisque nous admettons tous qu'il y a un problème économique international qui touche les économies de presque tous les pays du monde. Dans ma province de Colombie-Britannique, les problèmes économiques sont très graves, mais nous n'en accuserions pas nécessairement et immédiatement le gouvernement. Les difficultés de l'industrie du bois proviennent du fait que la construction domiciliaire est en baisse. Les charbonnages connaissent des problèmes, car les aciéries du Japon et d'autres pays sont fermées. Il y a eu un fléchissement de la demande de minerais et nous avons des stocks importants de saumon transformé, car les gens n'achètent plus autant. Comme vous le